

MUSÉES ROYAUX

DE

Peinture et de Sculpture

DE

BELGIQUE

SECRETARIAT

N° 5115/2

Bruxelles, 12 janvier 1909

A

OBJET

.....
.....
.....
.....

Nous avons l'honneur de vous faire connaître que la résolution de la Commission directrice n'a pas été favorable à l'acquisition, pour les collections de l'État, d..... qui..... l'objet de.....

ANNEXE

C..... ouvrage que nous tenons, Monsieur, à votre disposition, pour être retiré au Palais des Beaux-Arts, rue du Musée n° 9, contre la remise d'un récépissé accompagné de la présente.

Copie expédiée le

Veillez agréer, M....., l'assurance de notre considération distinguée.

NOTES

POUR LA COMMISSION DIRECTRICE,
Le Secrétaire,

779

Paul Buésó fils

Expert
Restaurateur de Tableaux

14, Boulevard du Régent
Bruxelles.

Repointage, Enlèvement, Parquetage
Encadrements Anciens.

Adresse télégraphique: PAUL BUÉSÓ-BRUXELLES.

TÉLÉPHONE 5519

le neuf janvier 1909.

Bruxelles, le 14 Janv. 1909.

Reçu en tout le tableau remis

Paul Buésó

Messieurs le Président et Membres
de la Commission Pratique des
Murs Royaux de Belgique
Bruxelles

Paul Buëso fils

Expert
Restaurateur de Tableaux

14, Boulevard du Régent
Bruxelles.

Plein-toilage, Enlèvement, Parquetage
Encadrements Anciens.

Adresse télégraphique: PAUL BUËSO-BRUXELLES.

TÉLÉPHONE 5519

Bruxelles, le 9 Janvier 1909

Messieurs

Un de mes clients me prie de
vous soumettre le tableau ci joint qu'il desire
vendre au prix de Douze mille francs.

"Jean Van der Meer de Delft"

1632 + 1675.

Vue panoramique d'une ville.

Bois H. 0.50 x 0.69.

Veuillez agréer Messieurs mes
salutations distinguées.

Paul Buëso fils

Messieurs le Président et Membres
de la Commission Directrice des Musées
Royaux de Belgique
Bruxelles.